



CONTRAT DE FORMATION
A LA CONDUITE DES BATEAUX A MOTEURS
CONDITIONS DE VENTE

Entre L'ETABLISSEMENT DE FORMATION, Bateau Ecole CAP 200
Lieu de formation et pour toute correspondance : Rue du Port, 42230 St Victor Sur Loire
Contact : 04.77.80.94.96 - permis-bateau@cap200.fr - www.cap200.fr

Et LE CANDIDAT,
NOM :
PRENOM(S) (identique à l'état civil) :
Date de naissance :
Ville de naissance : Département de naissance :
Adresse complète
Téléphone portable :
Adresse mail :

Pour les mineurs, autorisation parentale obligatoire :

Je soussigné(e), Mme ou Mr
Agit en tant que mère, père, tuteur légal de Mlle ou Mr
Et l'autorise à suivre la formation en vue de l'obtention d'un permis de conduire les bateaux de plaisance à moteurs.

Fait à Le Signature

OBJET DU PRESENT CONTRAT DE FORMATION

- Pack 2 permis Option « côtière » et « eaux intérieures »
Permis Option « côtière »
Permis Option « eaux intérieures »
Extension Option « eaux côtière »
Extension Option « eaux intérieures »
Cours de perfectionnement à la pratique

REGLEMENT

CHEQUE A L'ORDRE DE CAP200
ESPECE
CB

MONTANT :

Je déclare avoir pris connaissance du contenu de la formation, des pièces à fournir, des conditions générales et particulières de ventes, de notre charte de confidentialité.

Fait à : le :

Signature de l'élève ou de son représentant légal

Signature du représentant de l'établissement

Tél. 04 77 80 94 96
permis-bateau@cap200.fr

Siège social : Pirafoy
42 230 Roche-La-Molière

www.cap200.fr

Agrément n°42014 / 2018

Délivré le 08/12/2018 pour une durée de 5 ans par la DDT du RHONE à la demande de Madame Perrier Nathalie

S.A.S. au capital de 10 000 €
SIRET 843 522 897 000 19 - APE 8553Z
R.C.S. St-Etienne 843 522 897

TARIFS EN VIGUEUR à partir du 01/06/2022 & LISTE DES PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

PERMIS	TARIF TTC	Certificat médical de moins de 6 mois sur formulaire dédié	1 Photo Identité à la norme ISO/IEC 19794-5 : 2005	Copie pièce identité	Timbres fiscaux Droit de délivrance 78€	Original permis détenu
Pack 2 permis OC + OEI	350 €	✓	✓	✓	✓	-
Permis OC	300 €	✓	✓	✓	✓	-
Permis OEI	300 €	✓	✓	✓	✓	-
Extension OC	120 €		✓	✓	-	Oui, permis OEI
Extension OEI	120 €		✓	✓	-	Oui, permis OC
Cours particulier post-permis (remise à niveau pilotage, accostages etc.)	120€/heure	-	-	-	-	Oui, permis OC ou OEI

CONTENU DE LA FORMATION

Pack 2 permis Option « côtière » et « eaux intérieures », livret de candidat et livret de certification obligatoire inclus
 Obligatoire en présentiel : 11h30 de cours OC / OEI / théorie de la pratique + 2h00 de cours de pilotage
 A distance : Accès illimité à la plateforme d'apprentissage en ligne ENPC (questions officielles de l'examen code Vagnon)
 Facultatif en présentiel : révisions encadrées en salle de cours avec un formateur en illimité (examen blanc)

Permis Option « côtière », livret de candidat et livret de certification obligatoire inclus
 Obligatoire en présentiel : 6h30 de cours OC / théorie de la pratique + 2h00 de cours de pilotage
 A distance : Accès illimité à la plateforme d'apprentissage en ligne ENPC (questions officielles de l'examen code Vagnon)
 Facultatif en présentiel : révisions encadrées en salle de cours avec un formateur en illimité (examen blanc)

Permis Option « eaux intérieures », livret de candidat et livret de certification obligatoire inclus
 Obligatoire en présentiel : 6h30 de cours OEI / théorie de la pratique + 2h00 de cours de pilotage
 A distance : Accès illimité à la plateforme d'apprentissage en ligne ENPC (questions officielles de l'examen code Vagnon)
 Facultatif en présentiel : révisions encadrées en salle de cours avec un formateur en illimité (examen blanc)

Extension Option « eaux côtière »
 Obligatoire en présentiel : 5h de cours OC
 A distance : Accès illimité à la plateforme d'apprentissage en ligne ENPC (questions officielles de l'examen code Vagnon)
 Facultatif en présentiel : révisions encadrées en salle de cours avec un formateur en illimité (examen blanc)

Extension Option « eaux intérieures »
 Obligatoire en présentiel : 5h de cours OEI
 A distance : Accès illimité à la plateforme d'apprentissage en ligne ENPC (questions officielles de l'examen code Vagnon)
 Facultatif en présentiel : révisions encadrées en salle de cours avec un formateur en illimité (examen blanc)

Cours particulier post-permis, modalité de formation à convenir avec votre formateur.

Tél. 04 77 80 94 96
 permis-bateau@cap200.fr

Siège social : Pirafoy
 42 230 Roche-La-Molière

www.cap200.fr

Agrément n°42014 / 2018

Délivré le 08/12/2018 pour une durée de 5 ans par la DDT du RHONE à la demande de Madame Perrier Nathalie

S.A.S. au capital de 10 000 €
 SIRET 843 522 897 000 19 - APE 8553Z
 R.C.S. St-Etienne 843 522 897

NOS FORMATEURS

Tous nos formateurs sont titulaires de la « Carte d'autorisation d'enseigner les permis de conduire les navires de plaisance à moteur ». (Affichage dans nos locaux)

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

- I. L'inscription du candidat vaut acceptation des conditions générales et particulières de vente, et de notre charte de confidentialité.
- II. Tous nos tarifs de formation sont exprimés en euros TTC. Les tarifs s'entendent « hors timbre fiscal à 78€ » et « hors de frais d'inscription à l'examen de code de 30 € par code ». Le paiement s'entend à 100% le jour de l'inscription. Un candidat sans règlement intégral de la formation ne pourra pas commencer sa formation.
- III. L'annulation d'une inscription du fait du candidat ou l'abandon à la formation, ne donnera lieu à aucun remboursement. L'inscription est valable 12 mois à partir de la date du présent contrat.
- IV. Le candidat s'engage à nous fournir le plus rapidement possible toutes les pièces administratives pour la gestion de son dossier. Nous ne pourrions pas programmer la formation sans la réception de l'intégralité des pièces à fournir puisqu'un numéro de candidat OEDIPP doit être émis par les Affaires Maritimes.
- V. Le candidat s'engage à respecter son planning de formation. La présence à la formation théorique est obligatoire pour se présenter à l'examen. Par ailleurs, toute annulation du créneau de formation pratique par le candidat à moins de 48h00 du rendez-vous entraînera automatiquement une facturation de frais forfaitaire de 40 euros pour la programmation d'une nouvelle date.
- VI. Le candidat habilite l'établissement de formation Cap200 à effectuer en son nom et pour son compte, la transmission de son dossier administratif aux services de l'Etat pour préparer son inscription à l'examen théorique et l'édition de son permis.
- VII. Le candidat s'inscrit en toute autonomie pour l'examen de code auprès de la salle d'un Organisme Agréé privé de son choix et effectue le règlement directement auprès de la salle. L'inscription ne peut se faire qu'après la validation de son dossier par les Affaires Maritimes et la présence attestée en cours théorique au bateau-école. Le candidat est tenu de s'assurer de son horaire de convocation à l'examen et de respecter les consignes. L'établissement Cap200 est en charge de la formation, les Affaires Maritimes sont en charge de la validation des dossiers de candidats sous OEDIPP ; ils ne peuvent pas intervenir dans l'organisation des Organismes Agréés privés.
- VIII. En cas d'échec à l'examen du code, le candidat doit s'inscrire de nouveau en toute autonomie et s'acquitter de nouveau des droits d'inscription.
- IX. L'établissement de formation Cap200 se réserve le droit d'annuler une date de formation programmée et de modifier son calendrier de formations (absence imprévue d'un formateur, météo incompatible avec la sécurité, interdiction de navigation préfectorale, situation sanitaire, ...). Le candidat ne pourra prétendre à aucun dédommagement. Dans tous les cas, les annulations donneront lieu à un report.
- X. En cas de litige, le tribunal compétent est le Tribunal de Saint Etienne.

Tél. 04 77 80 94 96
permis-bateau@cap200.fr

Siège social : Pirafoy
42 230 Roche-La-Molière

www.cap200.fr

S.A.S. au capital de 10 000 €
SIRET 843 522 897 000 19 - APE 8553Z
R.C.S. St-Etienne 843 522 897

CHARTRE DE CONFIDENTIALITE

Collecte des informations

Conformément au nouveau Règlement Général pour la Protection des Données Européen (RGPD), nous vous informons que les données transmises par vos soins via nos formulaires d'inscription / commande sur notre site ou dans nos locaux :

- nous sont transmises par e-mail ou directement à notre bureau
- stockage sur le serveur du site (hébergement OVH, protocole SSL TLS)
- leur finalité consiste uniquement à pouvoir répondre à votre demande
- aucune information supplémentaire « non visible » n'est récupérée lors de l'utilisation du formulaire en dehors de l'adresse IP en cas de commande en ligne

Nous ne vendons, n'échangeons et ne transférons pas vos informations personnelles identifiables à des tiers, hormis aux Affaires Maritimes pour l'enregistrement de votre identité en tant que candidat au(x) permis et à la plateforme d'apprentissage en ligne.

- la durée maximale légale de conservation de ces données est de 3 ans, 6 ans pour les données de facturation, 5 ans pour votre livret de certification
- vous avez la possibilité de nous demander la consultation / modification / suppression / export de ces données à tout moment en vous adressant à permis-bateau@cap200.fr

Utilisation des informations

Toutes les informations que nous recueillons auprès de vous peuvent être utilisées pour :

Personnaliser votre expérience et répondre à vos besoins individuels

Améliorer le service client et vos besoins de prise en charge

Vous contacter par e-mail

Vous donner des informations sur nos activités

Protection des informations

Nous mettons en œuvre une variété de mesures de sécurité pour préserver la sécurité de vos informations personnelles. Nous protégeons également vos informations hors ligne. Seules les personnes qui ont besoin d'effectuer un travail spécifique (notamment votre inscription aux examens) ont accès aux informations personnelles identifiables. Les ordinateurs et serveurs utilisés pour stocker des informations personnelles identifiables sont conservés dans un environnement sécurisé.